

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS
POUR L'ANNÉE 2025-2026

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés**

Intitulé du poste : **Maître/Maîtresse de conférences associé des ENSA H/F**

Groupe de discipline : **Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute une maîtresse ou un maître de conférences associé H/F chargé d'enseigner la pratique, les théories et les méthodologies développées dans le cadre des métiers de l'architecture à destination des étudiants en école d'architecture ayant une pratique et des compétences en projet urbain.

Enseignements en master :

- Au sein du parcours AUEP – Architecture Urbanisme et Études Politiques il s'agira de s'impliquer et possiblement de prendre la (co)responsabilité d'un des ateliers - celui du semestre 7 - portant sur un territoire de faible densité. Cet atelier est mis en œuvre avec une équipe intégrant des enseignant-es architectes avec des apports en urbanisme et sciences humaines et sociales, mais aussi avec des enseignant-es en science politique, en urbanisme et aménagement. Il s'agira de piloter l'exercice en dialogue étroit avec l'équipe de coordination du parcours – 60 à 80h
- Au sein du parcours AUEP – Architecture Urbanisme et Études Politiques il s'agira également de participer au suivi et à l'accompagnement des diplômés - semestre 10 -. Cet accompagnement est hebdomadaire et prend place au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il implique aussi le suivi de quelques notices de PFE – 40 à 56 h

Pour des informations sur le parcours AUEP : <https://www.grenoble.archi.fr/master/>

Enseignements en licence :

- Participation à un des 6 studios de projet du semestre 6 - S6AA base de 60 h TD en appui d'un enseignant responsable

Nombre d'étudiants de 20 à 24 suivant la promotion

Temporalité de l'atelier 1 jr / semaine 16 semaines de janvier à mai + 1 cours théorique S6AT

Focus semestre du programme pédagogique : Synthèse architecturale, urbaine et paysagère

Dans chaque studio de projet, le ou les exercices doivent permettre aux étudiants de croiser dans le processus de conception architecturale l'ensemble des échelles de considération abordées en licence, depuis le « grand territoire », la structure urbaine et paysagère, jusqu'à la dimension constructive.

L'objectif pédagogique principal est de vérifier la capacité de l'étudiant, en fin de cycle licence, à assumer pleinement les complexités d'un contexte à travers une réponse architectonique cohérente et pertinente, exprimant la capacité de l'architecture (l'édifice) à « faire ville » (et/ou à « faire paysage »).

Les terrains d'action des 6 ateliers sont généralement situés dans la grande couronne grenobloise, mêlant des situations métropolitaines ordinaires comme les sites naturels d'importance (parcs nationaux, Vercors, Chartreuse, Ecrins, ...). A noter la dimension interdisciplinaire de l'atelier de projet avec l'intervention d'enseignant paysagiste en appui des enseignants d'architecture.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, SHSA, STA-CIMA, VT, STA-OMI.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation aux jurys de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- Architecte DPLG ou DE et urbaniste
- Pratique en maîtrise d'œuvre architecturale et/ou urbaine

Compétences requises :

- L'enseignant.e recruté.e devra avoir une sensibilité compatible avec le parcours AUEP – Architecture Urbanisme et Études Politiques : interdisciplinarité forte, approche urbaine et territoriale, lecture politique des territoires, des enjeux de gouvernance et des jeux d'acteurs, ouverture à la recherche, processus de projet renseignés/accompagnés/nourris/transformés par les sciences humaines et sociales
- Faire état d'une pensée du processus de projet à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action
- Connaître les enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec les spécificités de territoires de faible densité (ainsi que les outils et politiques publiques qui s'y appliquent).
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs.
- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations sociétales qui accompagnent notre entrée dans le 21e siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et des pratiques professionnelles opérationnelles.
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles.
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de pratique professionnelle opérationnelle du projet urbain comme de l'architecture
- Attester d'une expérience de l'enseignement de l'atelier de projet
- Attester d'une connaissance du milieu socio-professionnel, des cadres réglementaires et légaux, des réseaux et des communautés professionnelles
- Une expérience d'enseignement avec différents types de publics et au sein de différentes formations serait un plus
- Une ouverture et connaissance des mondes scientifiques de l'architecture et de l'urbanisme serait un plus

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte également la chaire AI4ARCHI « AI for Architectural and Urban Generative Design », soutenue par « l'Institut Multidisciplinaire en Intelligence Artificielle » (MIAI). L'ENSAG porte également un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances », ainsi que deux Réseaux Scientifiques et Pédagogiques en Architecture soutenus par le Ministère de la culture, intitulés « Explearn » et « Architecture Conception et Culture Numérique » (ACCN). Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence intitulé Architectures.

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».

- CRESSON - UMR 1563 Ambiances, Architectures, Urbanités dont les recherches questionnent les enjeux sociaux, écologiques, esthétiques, numériques, politiques et éthiques des ambiances et du sensible en lien avec les territoires de vie en transformation, en privilégiant : l'immersion et l'enquête située, l'hybridation et l'expérimentation disciplinaire et méthodologique, l'écoute comme forme d'attention et d'épaississement des milieux de vie, la critique comme posture scientifique.

- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du directeur

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Modalités de recrutement :

Lettre de motivation + CV + Portfolio

via un lien vers un dossier (type We Transfer), à l'adresse :

drh@grenoble.archi.fr

afin qu'elles soient reçues le 6 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront du **10 au 11 Juillet 2015**

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.